



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E58543

VALABLE JUSQU'AU

08/12/2025

ÉDITÉ LE

30/09/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1983

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 27/06/2012
102 000

Raison sociale : S.A.S. TRAVAILLOT

216 RUE LAVOISIER
39300 CHAMPAGNOLE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LONS LE SAUNIER 32653416100012

Téléphone : 03 84 52 18 66

Fax :

Siret : 326 534 161 00012

Portable :

Code NACE : 4391A

Site Internet :

Numéro caisse de congés payés : 4305273-001

E-mail : sas.travaillot@travaillot.fr

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA FRANCE IARD 441 502 10004

Responsabilité légale :

BRISBARD MARIE-LOUISE PRÉSIDENT / DE OLIVEIRA MARIE-LOUISE PRÉSIDENT

Assurance Responsabilité Civile :

AXA FRANCE IARD 441 502 10004

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2023

Effectif moyen : 15

Tranche de classification : EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	22/10/2021
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	22/10/2021
3811	Parois en bardages simples (Technicité courante) Mention RGE	22/10/2021
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	22/10/2021

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Fenêtres de toit	22/10/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	22/10/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.